

BULLETIN D'INSCRIPTION ENTREPRISE

A retourner au :

CCI de la Nièvre
 Place Carnot - BP 438 - 58004 NEVERS Cedex


ENTREPRISE :

SECTEUR D'ACTIVITE :

NOM DU DIRIGEANT :

ADRESSE :

.....

 **FAX :**

e-mail :

Code NAF : **EFFECTIF :** **N° Siret :**

Responsable Formation : **R.R.H. :**

Personne en charge du dossier : **Fonction :**

TITRE DU STAGE :

DUREE DU MODULE :

DATES ET HORAIRES :

COUT / NET DE TAXE :

FACTURE A ETABLIR :

AU NOM DE L'ENTREPRISE **AU NOM DE L'ORGANISME COLLECTEUR AGREE SUIVANT :**

NOM ET ADRESSE :

.....


.....

Une Convention de Formation sera établie au nom de l'entreprise

PARTICIPANTS :

Mme, Mlle, Mr	Nom	Prénom	Fonction	Age

DATE : SIGNATURE : CACHET DE L'ENTREPRISE

 **Pensez à signer les conditions générales de vente au verso**

CONDITIONS GENERALES DE VENTES DU SERVICE FORMATION DE LA C.C.I. DE LA NIEVRE

OUVERTURE, REPORT, ANNULATION DES STAGES

Tous les éléments d'information relatifs aux objectifs, moyens et méthodes pédagogiques, au contenu du programme, ainsi que les tarifs applicables, sont présentés dans la fiche technique du stage. Le démarrage effectif de l'action peut être reporté en fonction du nombre minimum requis de participants. Le service Formation prévient le client du risque de report ou de l'annulation au minimum 8 jours avant le démarrage du stage.

Toute annulation d'inscription du fait de l'entreprise doit être signalée par écrit (courrier, fax, mail) à C.C.I. de la Nièvre – Place Carnot – BP 438 – 58004 Nevers Cedex

PRIX, FACTURATION ET REGLEMENT DES STAGES

Tous les prix sont nets, la C.C.I. de la Nièvre est un établissement public exonéré de T.V.A. (CGI art 261-4-4-a).

Le service Formation adresse une convention à l'entreprise, la facture à l'issue de chaque formation ou chaque fin de mois en cas de formation se déroulant sur plusieurs mois, celle-ci est payable à réception. Une attestation de participation est soit adressée au client en fin de stage, à remettre au stagiaire, soit remise au stagiaire directement. Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

ANNULATION DE STAGE PAR LE CLIENT

Toute annulation dans un délai inférieur à 48 heures implique la facturation de la totalité des sommes dues.

Dans les dix jours précédant le début de la formation, le service Formation se réserve le droit de retenir 30% du montant des droits d'inscription.

Plus de dix jours avant le début du stage, ou si l'annulation est faite par le service Formation, le versement déjà effectué sera intégralement restitué au client, ou pourra être reporté sur un autre stage.

COURS PARTICULIERS

L'annulation de séance doit être signalée au service Formation par téléphone (standard 03 86 60 55 55 ou ligne directe Stages Courts 03 86 60 55 64, Langues 03 86 60 55 66), au moins 48 heures à l'avance, sinon cette dernière sera facturée.

Conformément à la réglementation en vigueur, les frais de formation ne sont imputables sur le budget « formation professionnelle continue », qu'au prorata du temps de présence effectif (sauf en cas de force majeure justifiée).

CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES SPECIFIQUES AUX INSCRIPTIONS A TITRE INDIVIDUEL

Dans le cas d'une inscription à titre individuel, des arrhes représentant 30% des droits sont demandés à l'inscription et le solde du coût à l'entrée en stage. Selon l'art. L121-25 du Code de la Consommation, après avoir envoyé son bulletin d'inscription, le client dispose d'un délai de réflexion de 7 jours pendant lequel il peut annuler son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception. Si l'inscription a lieu dans un délai inférieur à 7 jours avant le début de la formation, le délai de réflexion est réduit d'autant. Les arrhes versées à l'inscription sont alors remboursées au client.

Si le client annule son inscription au démarrage du stage ou au-delà du délai de réflexion, les arrhes restent acquises à la C.C.I. de la Nièvre. Le paiement échelonné est possible sur demande.

Ces conditions de ventes ne s'appliquent pas aux inscriptions de public « scolaires ».

DISPOSITIONS SPECIFIQUES PRESTATIONS « ON-LINE » OU « PREPARATION TOEIC »

Toute prestation en ligne est due dans son intégralité après sa mise en service. Aucune annulation, ni aucune utilisation partielle, ne pourra être prise en compte.

LITIGES

Les différends éventuels résultant de la mise en œuvre de la commande seront soumis au Tribunal Administratif de Dijon.

Le Service Formation de la C.C.I. de la Nièvre est concepteur et/ou diffuseur de formation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre est un établissement public sous tutelle de l'Etat.

L'INSCRIPTION AU STAGE IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES DISPOSITIONS CI-DESSUS

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative des stagiaires et à la fourniture de statistiques. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à C.C.I. de la Nièvre – Place Carnot – BP 438 – 58004 Nevers Cedex.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet de l'entreprise

Le document « Conditions Générales de Ventes » est à retourner avec le bulletin d'inscription ou la confirmation de la commande par courrier, fax ou mail à :

CCI de la Nièvre – Place Carnot – BP 438 – 58004 NEVERS Cedex

Fax : 03.86.60.61.30 – mail : b.chervais@nievre.cci.fr